



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulat d'Algérie à Nantes

قنصلية الجزائر بنانت

Communiqué

Le Consulat d'Algérie à Nantes informe les ressortissants algériens établis dans sa circonscription consulaire que des rendez-vous de conseils juridiques sont assurés par l'avocat-conseil du Poste au niveau de son cabinet.

Des consultations à distance (par téléphone) peuvent également être organisées au profit des ressortissants résidant dans des zones éloignées de Nantes.

Les domaines d'intervention couvrent notamment le droit civil et familial.

Les ressortissants souhaitant bénéficier de ce service sont invités à adresser leur demande par courrier électronique à l'adresse :

contact@consulat-nantes-algerie.fr, en précisant les informations suivantes

:

- ✓ Nom et prénom
- ✓ Numéro de téléphone
- ✓ Ville de résidence
- ✓ L'objet de requête
- ✓ Le type de rendez-vous souhaité (au cabinet ou téléphonique)

Le Consulat rappelle que ce service est proposé dans la limite des créneaux disponibles. Les demandes sont traitées par ordre de réception et dans le respect du champ de compétence de l'avocat-conseil.

Nantes, le 11 avril 2026